



Le Ministre des Finances

Communiqué de presse

La Banque nationale examine les effets de règles d'arrondi, et constate que cela n'influencera pas les prix à la hausse.

On compte, dans notre pays, plus de 120 pièces de 1 et 2 cents en circulation par habitant. Ces pièces sont frappées, transportées vers les banques, puis livrées aux commerçants, pour aboutir chez les consommateurs. La plupart des acheteurs vident leurs poches en rentrant à la maison, et finalement, toutes ces pièces aboutissent dans une tirelire. Et elles n'ont été utilisées qu'une seule fois ...

En octobre, on a demandé au Ministre des Finances Koen Geens quelles étaient ses intentions concernant les plus petites pièces de monnaie en eurocents. L'Eurobaromètre 2012 montre que 91% des consommateurs belges veulent que les pièces d'un cent disparaissent, et 83% sont favorables à la disparition des pièces de monnaie de 2 cents. Pour les commerçants également, les plus petites pièces sont ressenties comme un fardeau.

Le Ministre a alors indiqué qu'en tant que Ministre national, il ne pouvait pas abolir ces pièces, mais qu'il souhaitait examiner si des règles d'arrondi étaient une solution envisageable, pour autant qu'une certitude absolue puisse être apportée qu'elles n'ont pas de caractère inflationniste, et ne provoquent donc pas une hausse des prix. Le Ministre des Finances Koen Geens a donc demandé à la Banque nationale d'étudier les conséquences de l'arrondissement symétrique à 5 cents des montants à payer. L'arrondi symétrique signifie que l'arrondi s'effectue dans une même mesure vers le bas et vers le haut. Il ne concerne pas les prix eux-mêmes, mais le ticket de caisse.

Les résultats de cette étude sont publiés aujourd'hui par la Banque nationale.

Les principales conclusions de l'étude sont les suivantes:

- Les règles d'arrondi symétrique n'ont aucun caractère inflationniste.
- Les règles d'arrondi symétrique feraient diminuer le nombre de pièces en circulation.
- Une grande majorité de consommateurs approuverait que les pièces de 1 et 2 cents puissent disparaître de la circulation.

Parmi les choses intéressantes à lire dans cette étude:

- Nulle part dans la zone euro, les gens ne sont plus satisfaits de la circulation des pièces de monnaie qu'en Finlande, où dès le départ l'arrondi aux 5 cents a été réalisé et où donc les pièces de 1 et 2 ct n'ont jamais été mises en circulation.

- Aux Pays-Bas, on a introduit l'arrondi à 5 ct depuis 2004 et, depuis lors, les gens sont plus satisfaits de la circulation des pièces de monnaie.
- L'UNIZO et l'UCM ont effectué des tests d'arrondi aux 5 cents en 2008 à Waregem et Visé. 78 % des consommateurs ont réagi positivement.
- Si rien ne change, dans les années qui viennent, 60% des pièces frappées par la Monnaie royale seront des pièces de 1 et 2 ct.

Selon le Ministre Geens: *“Ce n'est que si on peut avoir l'assurance absolue que les règles d'arrondi ne provoquent pas de hausse de prix qu'on peut envisager les prochaines étapes. Sur la base de l'étude que la Banque nationale a réalisée, on obtient cette certitude. Je vais maintenant examiner de plus près cette étude, et préparer un projet de loi qui permettra l'arrondi symétrique aux 5 cents. Cela se fera en concertation avec les Ministres de l'Economie et des Consommateurs, et des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture”*

Porte-parole: Davine Dujardin : 02 574 84 08 - 0472 74 94 40 –
davine.dujardin@ckfin.minfin.be

Kabinet Koen GEENS, Minister van Financiën
Wetstraat 12
1000 Brussel

Cabinet Koen GEENS, Ministre des Finances
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles

.be